

Réunion du Comité Provincial Namurois **tenue à Tabora le 26 janvier 2016.** **SAISON 2015/2016 : P.V. N° 05 / 15-16.**

Séance ouverte à 19h30.

Membres présents :

Mmes C. FOLIE, I. PIETQUIN ;

MM. F. FREDERIC, F. GRANDJEAN, L. LIESENS, P NOËL, J.-C. OGER, B. VAN KERM, P. WINAND.

La rédaction de PV est assurée par M. P. NOËL.

1. Approbation du P.V. :

Le PV n° 04 du 18/12/2015 est approuvé à l'unanimité des membres du C.P.

2. Secrétariat :

- 4053 affiliés (3897 JO, 44 MS, 103 NJ et 9 SD) à la date du 26/01/2016 pour 4093 l'année passée.
- Réunion commission administrative AFTT axée principalement sur le développement de nouvelles fonctionnalités dans l'espace personnel de l'affilié :
 - Possibilité de se réactiver en ligne dès la saison prochaine
 - Possibilité de s'inscrire en ligne sur la liste des transferts (1^{ère} phase). Toutefois la confirmation se fera toujours via un recommandé.
 - Les secrétaires de club auront la possibilité de voir très prochainement l'évolution des résultats de la labellisation concernant leur club. Le responsable provincial aura la possibilité de voir l'ensemble des résultats des clubs de la province.
- La confirmation de la cooptation de Frédéric GRANDJEAN sera soumise aux votes de l'A.P. de fin de saison.

3. Trésorerie :

- Le trésorier présente les résultats comptables des 6 premiers mois arrêté au 31/12/2015 et comparés au budget prévisionnel. Les comptes sont maîtrisés et restent dans les lignes budgétaires fixées.
- Amendes individuelles : il ne reste qu'un seul joueur qui n'a pas payé son amende. Il est donc suspendu.
- 3 clubs étaient toujours en dettes en décembre :
 - N047 : a payé une partie.
 - N210 : tout est payé. Reste uniquement un petit reliquat pour lequel un délai supplémentaire a été demandé et accordé.
 - N214 : le club n'a plus inscrit d'équipe pour le second championnat. La facture de clôture de saison pour un montant de 183 € a donc été envoyée. Les responsables du club n'ont plus donné signe de vie. Un courrier officiel sera transmis prochainement aux affiliés du club leur rappelant qu'ils sont solidaires de la dette du club. Le CA de l'AFTT se saisira du dossier et prendra toutes les mesures qui s'imposent dans ce cas notamment en matière de transfert et d'affiliation. (Voir annexe à ce PV n° 5)

- Les courriers concernant les amendes des championnats provinciaux (refus d'arbitrage) ont été transmises aux joueurs.
- Banque de la poste : l'identification des gestionnaires devra être mise à jour.
- Léon LIESENS a introduit une demande de subside qui a été accordée au C.P.N. par la province de Namur à destination des jeunes. Des factures justificatives devront être présentées pour l'achat de vêtements. Il sera fait usage du logo de la Province de Namur (charte graphique)
- Le solde de ce subside pourra être utilisé dans des frais de participation aux compétitions.
- Obligation de faire de la publicité de la Province de Namur (site, B.O., etc...).

4. Commission des Jeunes

- La phase 3 du Critérium National aura lieu le 31/01 à Louvain-La-Neuve.
- Une délégation provinciale se rendra en Alsace les 20 & 21/02.
- Ethias Day – AFTT détection aura lieu le 13/03 en province du Hainaut.
- La finale du CPJDS aura lieu le 21/02 à Tabora. Franky ANTOINE en sera le JA. Deux adjoints seront convoqués par la commission d'arbitrage. Éventuellement proposer aux nouveaux arbitres de les convoquer pour acquérir un peu d'expérience.
- Une délégation namuroise se rendra à l'Open de Liège les 2 & 3/04.
- Le président de la commission, Léon LIESENS, va se charger de réserver l'IBIS et l'auberge de jeunesse pour les prochains internationaux jeunes de la ville de Namur.

5. Commission de Propagande :

a) Circuit Provincial des Jeunes Dandoy Sports :

- Changement de JA lors des phases à Corenne. Claire FOLIE a pris la succession de Franky ANTOINE après la 1^{ère} phase. Celui-ci a demandé à être déchargé de cette mission. mais s'occupera toujours de la phase finale à Tabora.
- En fonction du nombre d'inscription, prévoir de louer Temploux à la place de Tabora.

b) Stage de Godinne :

- Le stage aura lieu la deuxième semaine des vacances de Pâques, soit du 4 au 8 avril 2016.
- La partie administrative (inscription, réservation, ...) est assurée par Léon LIESENS.
- La partie logistique sera assurée par Bernard VAN KERM qui sera épaulé, durant le stage, par Pascal NOËL.

c) Portes Ouvertes :

- 17 clubs ont organisés une porte ouverte.
- 63 nouvelles demandes d'affiliations ont été générées par celles-ci. La responsable, Isabelle PIETQUIN, procédera à la vérification du respect des conditions d'introduction des demandes avec le Bureau de l'AFTT. Les ristournes seront accordées sur base des demandes vérifiées.

d) Labellisation :

- Le responsable provincial, Philippe WINAND, participera à la prochaine réunion de la cellule de l'AFTT du 04/02.
- Lors de cette réunion, sera présenté l'espace personnel réservé à la labellisation et les informations concernant les résultats. Un feed-back avec les détails sera transmis lors de la prochaine réunion du C.P.

6. Commission des Vétérans et Aînées :

a) Tournoi AFTT

- Le C.P. prend la décision d'accepter l'organisation du tournoi de l'AFTT en province de Namur et s'occupera uniquement, comme demandé dans le cahier des charges, de la partie récréative de l'évènement. La date choisie est le 11/11/2016.

- Après renseignements pris auprès de la ville, seule la salle de Tabora dans la province de Namur peut accueillir 20 tables et plus. La location de la salle coûtera 580 € pour une occupation de 8h00, montage, démontage de tout le matériel nécessaire au bon déroulement de cette compétition. Léon LIESSENS a pris une option de réservation, cette information a été transmise à l'AFTT dont la réponse est attendue pour confirmation.

b) Finale interclubs vétérans-aînées

- Elle sera organisée par le club de Suarlée à Temploux, seule candidature répondant au cahier des charges national.

c) Championnats de Belgique Vétérans-Aînées

- Comme la saison dernière, Léon LIESSENS se chargera, éventuellement, des inscriptions en ligne via le site de Gaëtan FRENOY.

7. Commission d'Arbitrage et Parquet Provincial :

a) Paquet provincial

- Rien à signaler au niveau provincial

b) Commission d'Arbitrage

- Deux demandes du responsable de la formation, Franky ANTOINE :
 - Fournir aux arbitres ayant réussi la formation, une cravate pour les messieurs et un foulard pour les dames. Jusqu'à présent, il est nécessaire de réussir le niveau régional pour en bénéficier car malheureusement certains arbitres arrêtent après une ou deux années de prestation. Le trésorier provincial va vérifier le coût et en fonction de celui-ci, le C.P. prendra une décision définitive.
 - Inviter les nouveaux arbitres lors du souper des champions afin de les présenter et leur remettre leur cravate ou foulard. La décision sera confirmée lors de la prochaine réunion en même temps que pour le point précédent mais à priori, le C.P. marque son accord.
- Matériel d'arbitrage :
 - Les dernières pochettes d'arbitrage ont été distribuées aux nouveaux arbitres.
 - Le trésorier vérifie la dernière facture reçue afin de connaître le prix et le fournisseur.
 - Une commande sera effectuée dont le nombre sera décidé lors de la prochaine réunion.

8. Commission sportives :

a) Interclubs – AP Extraordinaire

- Pour respecter les règlements, un seul sujet sera abordé : l'interclubs.
Le C.P. a décidé de confier l'organisation au club de CTT Vierves. La réunion aura lieu à 19h30 au Relais de Falemprise, situé rue de Falemprise, 1 – 5630 CERFONTAINE
- La convocation sera publiée cette semaine sur le site et sur Facebook.
- Bernard VAN KERM prépare un rapport d'analyse sur les différents aspects soulevés par les joueurs ou dirigeants. Toute demande doit lui être adressée sans délai. Ce rapport sera transmis à tous les dirigeants de clubs avant l'Assemblée.
- Une présentation détaillée sera projetée lors de l'APE et à l'issue de celle-ci le C.P. répondra aux questions éventuelles.
- Ensuite un bulletin de vote **par équipe** en ordre selon les prescriptions des règlements sera remis aux délégués et aux mandatés des clubs. **Pour recevoir les bulletins, il sera nécessaire de présenter la délégation ou la procuration dûment signée** et que le club que réponde aux critères imposés par les ROI de l'AFTT, à savoir ne pas être en dettes vis-à-vis de la province ou de l'AFTT.

b) Calendrier 2016-2017

- Le calendrier national sera ratifié lors du CN du 20/02/2016. Tant qu'il n'est pas ratifié, il est toujours susceptible de changement.
- Le principal changement concerne le report du championnat de Belgique en simple CDE au mois de mai à la place de février.
- La première semaine d'interclubs a été fixée au 10/09. Sauf si un double championnat est adopté, la fin de l'interclubs est prévue le 15/04/2017 (samedi de Pâques).
- Le premier tour de la coupe provinciale aura lieu le samedi 24/09.
- Le premier tour du CPJDS aura lieu le dimanche 16/10.
- Tabora devra être réservé pour :
 - Les 29 et 30/10/2016 pour les critères et le challenge de la ville de Namur.
 - Les 31/10/2016 et 01/11/2016 pour les internationaux jeunes de la ville de Namur.
 - Le 11/11/2016, sous réserve de confirmation de l'AFTT, pour le tournoi vétérans-aînées de l'Aile Francophone.
 - Les 07, 08 et 15/01/2017 pour les championnats provinciaux.
 - Le 19/02/2017, sous réserve d'inscription suffisante, pour le CPJDS.
- Temploux devra être réservé pour :
 - Le 25/09/2016 pour le tournoi au féminin de propagande namurois.
 - Le 19/11/2016 pour le critérium de classement.
 - Le 11/12/2016 pour la finale du critérium de classement.
 - Le 29 et 30/04/2017 pour les Tours Finaux Interclubs.

c) Tournois – Masters :

- La participation a augmenté depuis le tournoi de Rouillon sauf pour celui d'Havelange.
- Une réunion avec les clubs organisateurs sera prochainement organisée en avril (hors vacances scolaires et hors Open de Belgique) ou début mai.
- Les clubs organisateurs de Masters peuvent postuler auprès de Pascal NOËL pour organiser la réunion dans leur local.

d) Coupe provinciale

- 1^{er} tour, forfait prévu : Rouillon A, La Cipale B et Nismes A.
- 1^{er} tour, forfait non prévu : Nismes B.
- 2^{ème} tour :
 - 4 poules de 3 en messieurs
 - 2 poules de 3 en dames
 - Consolation : seulement 4 inscrits actuellement. Si pas d'autres réponses avant la date fixée, les inscrits seront directement qualifiés pour la journée finale.
 - Les locaux restent à désigner.
- La formule de jouer en poule le WE sera encore testée la saison prochaine. À la fin de celle-ci, une analyse complète sera réalisée et en fonction des conclusions, le système sera changé avec une possibilité de revenir à l'ancienne formule de jouer en semaine.

9. AFTT – FRBTT suivi des réunions :

a) AFTT

- Championnat Individuel AFTT a été annulé pour manque de participation. Seulement 78 inscriptions alors que 148 avaient été exigées par le CA. En outre, il a émis l'idée de supprimer définitivement cette compétition vu le manque d'intérêt suscité. L'inconvénient étant que la saison prochaine cette compétition devait servir de base de qualification pour le championnat de Belgique, le nombre de qualifié fixé par les ailes avait la possibilité de pourvoir au remplacement des joueurs qualifiés absents. Ce nombre est inférieur à celui cumulé par les provinces actuel. L'AFTT devra trouver une méthode de calcul pour déterminer les qualifiés et l'ordre des réserves.

- Tokyo 2020 : après une réunion entre les bureaux des deux ailes, le projet a été revu et l'objectif maintenant est d'essayer d'envoyer quelqu'un aux jeux olympiques. Ce qui est plus réaliste et défendable auprès des différents partenaires. Un comité de pilotage a été mis en place et Jacques SCHOONEYT a été chargé d'assurer la coordination pour l'AFTT.
- ITTF Legends Tour : cette compétition organisée par Philippe Saive Marketing (PSM) le 5/02 se déroulera à Ans.
À cette occasion, Philippe Saive présentera le nouveau concept d « After Ping » qui consiste en une soirée de gala avec un repas et des tables de tennis de table disposées dans la salle avec un éclairage type soirée et où le but est de passer un moment fun en tapant quelques balles en tenue de ville.
- Centre de formation à Andenne : le projet a une nouvelle fois été revu pour des raisons budgétaires, cette fois, car le montant estimé dépassait le maximum autorisé pour un subside à 75 %. L'AFTT ne pouvant se permettre d'avoir un subside à 60 %, la petite salle réservée uniquement au club a été abandonnée. Ce qui a permis de réduire l'espace réservé aux commodités et bureaux sur deux étages. En contrepartie, la grande salle a été agrandie pour contenir 3 rangées de tables : une aux dimensions internationales, une aux dimensions de nationales et une aux dimensions de provinciales. Le centre et le club devront se coordonner afin de cohabiter harmonieusement.
- L'organisation de la coupe AFTT a été attribuée au club de l'Arc-en-Ciel (BBW).
- Une répartition par centre de frais de la cotisation fédérale de l'affiliation a été réalisée et sera transmise aux provinces afin qu'elles puissent la communiquer lors des A.P. de fin de saison.

b) FRBTT

- Les deux ailes avaient une interprétation différente pour la date retenue des championnats de Belgique double B et des documents contradictoires circulaient. Le problème étant que les provinces rédigent eux-mêmes les documents puisque les inscriptions se font maintenant en ligne par le responsable provincial. Une meilleure communication est nécessaire.

10. Divers

- Le souper des champions est fixé au 13/05 à 19h00. Un appel à candidature a été lancé dans le dernier BO.
- L'Assemblée Provinciale de fin de saison a été fixée au 14/05 à 14h00. Un appel à candidature a été lancé dans le dernier BO.
- Isabelle PIETQUIN demande l'autorisation de créer une commission féminine afin d'organiser des activités spécifiques pour les dames. Dans un premier temps, une cellule sera créée au sein de la commission de propagande et elle sera chargée d'organiser un tournoi du même genre que celui organisé par l'AFTT à la date du dimanche 25/09/2016. Isabelle PIETQUIN est chargée d'assurer le bon fonctionnement de cette cellule et de recruter des bénévoles pour mener à bien ce projet et développer d'autres idées de propagande pour le sport féminin.
- Léon LIESSENS informe les membres du C.P. que sa lettre de démission a été envoyée à l'AFTT avec une date effective au 31/01/2016. Le C.P. prend acte de la démission. Bernard VAN KERM, vice-président assurera la présidence à partir du 01/02/2016 jusqu'à l'élection du nouveau président à prévoir lors de la prochaine réunion.
- Les candidatures pour le poste de président du C.P. sont à envoyer au secrétaire provincial pour le 10/02/2016 au plus tard. Celui-ci informera tous les membres des candidatures rentrées afin d'anticiper un éventuel jeu de chaise auquel cas une élection multiple devrait être organisée.

11. Date prochaine de réunion du C.P.

- La prochaine réunion est fixée le 15/02/2016 avec pour principaux objets, la préparation de l'A.P.E. et l'élection du nouveau président provincial.

Séance levée à 23h30.

SITE INTERNET PROVINCIAL : www.frbtt-namur.be

Secrétaire,

F. FREDERIC

Président,

L. LIESENS